

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nancy, le 29 février 2024

RN52 – Neutralisation du giratoire de l'échangeur n°8 Crusnes (54) et coupures de bretelles

- La DIR Est vous informe d'une intervention sur son réseau routier -

Entre le lundi 4 mars et le vendredi 24 mai 2024, la société Signature va procéder à des neutralisations de l'échangeur n°8 du giratoire à hauteur de Crusnes (54) ainsi qu'à des coupures de bretelles, pour permettre le passage d'éolienne.

>>> Ces opérations entraîneront des neutralisations

- les 4 et 5 mars, puis les 21 et 22 mai 2024 :
 - > la neutralisation de l'intérieur de l'anneau du giratoire de l'échangeur n°8 Crusnes de la RN52 dans le sens Longwy → Metz.
- les 6, 7 et 8 mars, puis les 23 et 24 mai 2024 :
 - > la neutralisation de l'extérieur de l'anneau du giratoire de l'échangeur n°8 Crusnes de la RN52 dans le sens Longwy → Metz.

>>> Ces opérations entraîneront des coupures de bretelles les nuits du 7 au 8 mars et 28 au 29 mars

- > coupure de la bretelle de sortie de l'échangeur n°8 Crusnes de la RN52 dans le sens Metz → Longwy.
- > coupure de la bretelle de sortie de l'échangeur n°8 Crusnes de la RN52 dans le sens Longwy → Metz.
- > coupure de la bretelle d'accès de l'échangeur n°8 Crusnes de la RN52 en direction de Metz.

Des déviations locales seront mises en place.

**La DIR Est recommande aux usagers la plus grande prudence
et la modération de leur vitesse sur les déviations.**

Contact presse :
Bureau Management et Communication
communication.dir-est@developpement-durable.gouv.fr
Tél : 06 19 18 05 57 / 06 42 52 55 60